

Commune de Saint Germain-du-Bois

Séance du jeudi 16 février 2017 à 20 h 30

Sont présents : Régis BIDAULT, Laurent CAGNE, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Alexandre CRETIAUX, Brigitte DAVID, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Christian BOSCH, Marcel DUFOUR, Blandine GROS, Norbert LAMBEY

Est absent : Mickaël ARANDA

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

Christian BOSCH a donné pouvoir à Jean-Claude VIEUX.
Blandine GROS a donné pouvoir à Gaëtan MOISSON.

QUESTIONS A TRAITER

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2017 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Comptes administratifs 2016 (Budget principal, budget annexe assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

Mme le Maire rappelle que les documents sont réalisés par la Trésorerie de Saint Germain-du-Bois qui reprend l'ensemble des réalisations budgétaires sur le budget principal de la collectivité en 2016, ainsi que sur les budgets annexes Assainissement et Bois des Rampes. Il est certifié que le montant des titres et des mandats est conforme aux écritures du compte administratif.

Les trois budgets sont présentés par M. Patrice CALVEZ, avec en synthèse le résultat global :

	Excédent
Budget principal	1 150 938.73 €
Budget annexe Assainissement	327 339.30 €
Budget annexe Bois des Rampes	43 021.25 €
Budget CCAS	7 961.33 €
Excédent global	1 529 260.81 €

➤ Budget principal :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :	1 371 651.79 €
Recettes de fonctionnement :	1 962 902.45 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice :	591 250.66 €
Excédent de fonctionnement de l'année antérieure :	1 408 527.50 €
Excédent de fonctionnement en fin d'exercice :	1 999 778.16 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	480 200.45 €
Recettes d'investissement :	111 908.16 €
Déficit d'investissement de l'exercice :	- 368 292.29 €
Excédent d'investissement de l'année antérieure :	52 452.86 €
Déficit d'investissement en fin d'exercice :	- 315 839.43 €

Excédent total en fin d'exercice : 1 683 938.73 €

Restes à réaliser : 533 000.00 €

Fonds de roulement Budget principal : 1 150 938.73 €

➤ Budget annexe Assainissement :

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	209 735.02 €
Recettes d'investissement :	34 387.30 €
Excédent antérieur reporté :	32 153.34 €
Déficit d'investissement de clôture :	143 194.38 €

Section d'exploitation :

Dépenses d'exploitation :	85 427.25 €
Recettes d'exploitation :	100 559.49 €
Excédent antérieur reporté :	455 401.44 €
Excédent d'exploitation de clôture :	470 533.68 €

Excédent total en fin d'exercice : 327 339.30 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Fonds de roulement Assainissement : 327 339.30 €

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	63 481.34 €
Recettes d'investissement :	50 894.96 €
Excédent antérieur reporté :	2 807.60 €
Déficit d'investissement de clôture :	9 778.78 €

Section d'exploitation :	
Dépenses d'exploitation :	50 894.96 €
Recettes d'exploitation :	59 840.00 €
Excédent antérieur reporté :	43 855.19 €
Excédent d'exploitation de clôture :	52 800.23 €
Excédent total en fin d'exercice :	43 021.45 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Fonds de roulement Budget annexe Bois des Rampes :	43 021.45 €

Mme le Maire quitte la salle et M. Jean-Claude VIEUX procède au vote des trois comptes administratifs. **Le budget principal ainsi que les budgets annexes Assainissement et Bois des Rampes sont validés avec 13 voix favorables et 2 abstentions.**

A l'issue du vote, Mme le Maire reprend sa place et remercie le Conseil Municipal de la confiance accordée.

- **Comptes de gestion 2016 (Budget principal, budget annexe assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

Les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Assainissement et du budget annexe Bois des Rampes sont validés avec 14 voix pour et 2 abstentions.

- **Affectation du résultat (Budget principal, budget annexe assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

➤ Budget principal :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	591 250.66 €
- un excédent reporté de :	1 408 527.50 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 999 778.16 €
- un déficit d'investissement de :	315 839.43 €
- un déficit des restes à réaliser de :	533 000.00 €
- donc un besoin de financement de :	848 839.43 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : EXCEDENT 1 999 778.16 €

Elle propose une affectation de ce résultat en réserve (compte 1068) pour 848 839.43 €. Le solde, soit 1 150 938.73 €, est reporté en fonctionnement (compte 002).

Quant au déficit d'investissement de 315 839.53 €, Mme le Maire propose de l'affecter sur le compte 001.

La délibération est adoptée avec 15 voix pour et 1 abstention.

➤ Budget annexe Assainissement :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	15 132.24 €
- un excédent reporté de :	455 401.44 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	470 533.68 €
- un déficit d'investissement de :	143 194.38 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
- soit un besoin de financement de :	143 194.38 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : EXCEDENT 470 533.68 €

L'excédent reporté en fonctionnement sur le compte 002 sera de 327 339.30 €. L'excédent placé en réserve sera de 143 194.38 €

Mme le Maire propose par ailleurs une affectation en compte 001 du résultat d'investissement de - 143 194.38 €.

La délibération est adoptée, avec 15 voix pour et 1 abstention.

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	8 945.04 €
- un excédent reporté de :	43 855.19 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	52 800.23 €
- un déficit d'investissement de :	9 778.78 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
- soit un besoin de financement de :	9 778.78 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : EXCEDENT 52 800.23 €

Mme le Maire propose une affectation du résultat reportée en fonctionnement sur le compte 002 pour 43 021.45 € et placé en réserve sur le compte 1068 pour 9 778.78 €.

Elle propose par ailleurs une affectation du résultat d'investissement de - 9 778.78 € sur le compte 001.

La délibération est adoptée avec 15 voix pour et 1 abstention.

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

- **Commission Jeunesse :**

Mme Françoise MARIZY présente le compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2017 dernier :

- Fermeture de classe à l'école élémentaire à la rentrée scolaire 2017 :
Les parents délégués, ainsi que les élus, ont adressé un courrier au DASEN. Une mobilisation des élus et des parents d'élèves a eu lieu ; elle a reçu le soutien de Cécile UNTERMAIER, députée et d'Aline GRUET, conseillère départementale.
- Cantine scolaire : le 2^{ème} service se révèle positif, même si le comportement de certains enfants reste difficile à gérer (réunion organisée en Mairie à ce sujet). Le niveau de rémunération du personnel n'est pas de nature à pérenniser l'emploi. Le bureau de l'association recherche toujours des parents bénévoles et déplore le manque d'implication des parents lors des manifestations organisées.
- Rentrée scolaire 2017/18 : la commission Jeunesse propose de maintenir les tarifs communaux (bus, garderie).
- Réfection de la cour de l'école maternelle : des devis vont être demandés pour remplacer les jeux mais les dépenses vont être réalisées dans le cadre du projet global de la sécurisation des écoles - réfection des cours.

- **Conseil Jeunes :**

Mme Françoise MARIZY rend compte de la première réunion du nouveau Conseil Jeunes, élu en décembre, qui s'est tenue le 21 janvier. Chacun des enfants s'est vu remettre un livret « *Découverte de ta commune* », en vue de la prochaine rencontre, le 18 février.

- **Commission Vie associative :**

M. Gaëtan MOISSON dresse le compte-rendu de la réunion du 1^{er} février, consacrée à la préparation de la Fête de la Musique qui aura lieu le 16 juin prochain. Le programme est finalisé, les groupes de musique retenus. La buvette sera tenue par la Cantine scolaire. En cas de pluie, le repli se fera sous le marché couvert.

- **Commission Environnement :**

Mme Sylvie GAY présente le compte-rendu de la réunion du 2 février, au cours de laquelle :

- le bilan des illuminations 2016 a été réalisé et les idées pour 2017 recensées ;
- les idées pour le fleurissement et l'amélioration du cadre de vie ont été listées.

Dans le cadre du Concours 2016 des villes, villages et maisons fleuris, notre commune s'est vue décerner un prix d'encouragement pour le fleurissement et des félicitations pour les illuminations.

- **Lettre UNICEF :**

Par courrier en date du 11 janvier, l'UNICEF indique vouloir mener sur notre commune une campagne de sensibilisation et de recherche de nouvelles adhésions auprès du grand public en porte-à-porte. Cette campagne d'information aura lieu du 13 février au 11 mars, entre 12 heures et 20 heures, à raison de 6 jours maximum sur cette période. Elle n'impliquera aucune collecte d'argent.

- **Elections présidentielles :**

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

- **Informations diverses :**

- **Maison de retraite :** les travaux ont été retardés suite aux intempéries. Le déménagement des résidents est prévu les 20 et 21 mars, après le passage de la Commission de sécurité.
- **SCOT :** l'enquête publique aura lieu du 29 février au 30 mars. L'une des permanences se tiendra à la Mairie, le 11 mars de 9 h à 12 h et le 20 mars de 14 à 17 h.
- **Mme le Maire** présente les différents remerciements reçus en Mairie.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 4 avril 2017 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 21 h 35.